

Collège Saint-Bruno
8, rue de la Nation
38110 La Tour du Pin
☎ 04 74 97 10 02
☎ 04 74 97 44 53



✉ secretariat@college-saintbruno.eu

Sortie Sciences – 11 et 12 avril 2013 **Une aventure technologique et scientifique**

Départ : Jeudi 11 avril 6H Place Carnot (rendez-vous 5H45)

Retour : vendredi 12 avril vers 19H Place Carnot

Programme : **Jeudi**: **Matin** : visite guidée du musée Michelin
Après-midi : visite guidée du volcan de Lemptégy
Hébergement en auberge de jeunesse « Home-Dôme » à
Clermont-Ferrand.
Samedi : Visite libre du parc de Vulcania.

Objectif : La sortie permettra de valider 2 compétences du socle commun. Les élèves auront à réaliser par deux, un diaporama type Power Point à propos de l'Aventure Michelin ou de la chaîne des Puys. Le diaporama sera réalisé à partir de 10 thématiques dans le domaine technologique (musée Michelin) ou le domaine scientifique (Chaîne des Puys).

Prévoir d'emporter :

- Les effets personnels (trousse et linge de toilette, vêtement chaud et imperméable + chaussures de pluie)
- Un carnet de notes.
- Appareil photo (ou portable)
- Le pique-nique du jeudi midi pour les externes.

Contact :

Pour tout problème ou information, joindre Mr Durand-Terrasson :06 42 15 79 24

Règlement : Merci de prendre connaissance du règlement ci-joint et de la rapporter signé pour le lundi 8 avril dernier délai..

Diaporama : Pour ceux qui n'ont pas pu venir à la réunion d'informations, le diaporama présenté, est en ligne sur le site du collège (Vie du collège- rubrique « projets – voyages »).

Les professeurs de sciences

X. Odo

Règlement de la sortie Sciences

La chaîne des Puys Avril 2013

Cette sortie est une sortie scolaire. Les élèves seront, durant toute cette sortie, sous la responsabilité des professeurs accompagnateurs et du chef d'établissement. **Le règlement de l'établissement reste applicable.**

- Les élèves respecteront les consignes données par les professeurs pendant les voyages en car (autocars Merle) et durant les visites(**les chewing-gum sont interdits**)
- Dans le car, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. Les élèves ne devront pas rester debout.
- Ils devront respecter la propreté de cet espace (**les chewing-gum et la nourriture sont interdits**)
- L'usage des MP4, DS, téléphones portables et autres est autorisé (sauf durant les visites) mais la possession de ces objets est **sous la responsabilité de leur propriétaire.**
- **Au cas où un élève ferait l'objet d'un acte répréhensible (vol ...), il y aura exclusion de l'établissement au retour.**
- Toute consommation dangereuse (alcool, boissons énergisantes, tabac) est interdite.
- L'hébergement a lieu dans un établissement pouvant accueillir d'autres personnes (groupes ou individuels): les élèves devront se conformer aux directives des professeurs accompagnateurs afin de préserver la quiétude du lieu.
Tout manquement à l'un de ces deux derniers points entraînera une sanction de l'établissement au retour.
- Au cas où leur enfant aurait des problèmes de santé, les parents autorisent les professeurs à prendre les dispositions nécessaires (prise de médicaments, hospitalisation, soins médicaux)

(talon à rendre pour le 8 avril dernier délai à Mme Lacombe, Mme Magnard ou Mr Durand-Terrasson)

Madame – Monsieur

L'élève

Déclarent avoir pris du règlement concernant la sortie Sciences des 11et 12 avril 2013 et s'engagent à le respecter.

Allergies, traitement médical, restrictions alimentaires à signaler :

.....

Fait à :, le

Signature des parents :

Signature de l'élève :